**DÉPARTEMENT DU LOIRET ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS** \*\*\*\*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68 **DÉLIBÉRATION N°** 

10/2022

Membres présents : 48

**SÉANCE DU** 

31 janvier 2022

Nombre de pouvoirs : Nombre de votants :

 $\equiv$ 

B

슗

麒

 $\equiv$ 

超

Ħ

Ш

W

Ħ Ш 3 47

Date de convocation :

20 janvier 2022

Date d'affichage:

5 février 2022

Le trente et un janvier deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Saint Loup à Amilly en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS: MMES et MM.

CCCFG: COUTEAU Evelyne (Visioconférence), FÉVRIER Albert, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie (Visioconférence), MOREAU Philippe, ROBINEAU Isabelle (Visioconférence), De WILDE Florent (Visioconférence), WURPILLOT Stéphane (Visioconférence).

3CBO: BURON Jocelyn, CORBY-GUÉNÉE Catherine, GAUDY Christophe (Visioconférence), HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V: BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène, FACY Joël, GADOIS Céline (Visioconférence), LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME: BILLAULT Jean Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, De LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Éric, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, , LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, MANAÏ-AHMADI Asma (Visioconférence), MASTYKARZ Catherine, TOURATIER Claude, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe, WEBER Edouard.

PARTENAIRES: SAUTREUIL Magali (Visioconférence), VARENNES Nathalie (Visioconférence)

ABSENTS EXCUSÉS: MMES et MM.

**CCCFG**: JOBET Yohan. 3CBO: DUPUIS Thierry. **CC4V**: LEROY Angélique.

AME: BOUSCAL Fabrice, CLERET Benjamin, DUCHENE Jean-Marie,

**PARTENAIRES**: GABORET Jalila

POUVOIRS: MR GAILLARD Miche a donné pouvoir à Mme DE LAPORTE Hélène, Mr Fabrice a donné pouvoir à MR LEON Fabien, MR DUPUIS Thierry à MR BILLAUL Jean Righthation agréée E-legalitec

Te 14/02/2022

RECU EN PREFECTURE

Nos imprimés sont produits par Fabrèque imprimeur adhérent 199\_DE+045-200086643-20220131-D10A\_2022-D

Secrétaire de séance : MME DHAMS Hélène, Communauté de communes des 4 Vallées.

## Candidature aux fonds européens Leader 2023-2027

Monsieur le Président,

**EXPOSE** que le PETR Gâtinais montargois a porté conjointement avec le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais un programme LEADER sur la période 2014-2020. Le bilan de ce programme est considéré comme très positif.

**CONSIDERANT** la plus-value de la démarche Leader sur les territoires, tant sur le plan stratégique que sur la mobilisation de fonds européens,

**CONSIDERANT** les démarches de concertation menées entre mars et juin 2021, puis les deux forums organisés en juillet 2021,

**CONSIDERANT** que les deux axes de développement souhaités par les acteurs locaux à l'issue des réunions de concertation sont « le déploiement de tiers-lieux » et « l'identité du territoire »,

**CONSIDERANT** la possibilité d'inclure l'Agglomération Montargoise dans le futur programme (avec aide limitée sur l'unité urbaine à maximum 20% de l'enveloppe compte tenu du caractère rural du programme),

**VU** l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Région Centre Val de Loire le 16 décembre 2021,

**CONSIDERANT** la volonté affirmée lors du bureau du PETR Gâtinais Montargois du 16 février 2021 de candidater au futur programme Leader avec le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le principe d'une candidature conjointe avec le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais.

**REPOND** à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la Région Centre-Val de Loire, en tant que partenaire, au nom du GAL Pithiverais & Gâtinais.

MANDATE le Président pour cosigner avec le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais tous documents relatifs à la réponse à l'AMI régional.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président, Frédéric NÉRAUD

> REÇU EN PREFECTURE le 14/02/2022